Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 10-12 (1960-1963)

Heft: 41

Artikel: Coins monétaires et officines à l'époque du Bas-Empire

Autor: Grierson, Philip

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jahrgang 11 Juli 1961 Heft 41

SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

Gazette numismatique suisse

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft
Publiée par la Société suisse de numismatique

Redaktions-Comité: Dr. Colin Martin/Lausanne, Dr. F. Burckhardt/Zürich, Prof. Dr. D. Schwarz/Zürich
Dr. H. A. Cahn/Basel
Redaktor der Schweizer Münzblätter: Dr. Herbert A. Cahn, Rütimeyerstraße 12, Basel
Administration: Friedrich Reinhardt AG., Basel 12

Erscheint vierteljährlich · Abonnementspreis: Fr. 15.– pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweiz. Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis: Viertelseite Fr. 30.– pro Nummer, Fr. 90.– im Jahr.

Revue trimestrielle · Prix d'abonnement: Fr. 15.– par an (envoi gratuit aux membres de la Société suisse de numismatique) · Prix d'annonces: Un quart de page Fr. 30.– par numéro, Fr. 90.– par an

Inhalt – *Table de matières*

Philip Grierson: Coins monétaires et officines à l'époque du Bas-empire, p. 1 / *Dietrich Schwarz:* Der Goldmünzenfund von Beromünster, S. 8 / Numismatische Miszellen, S. 12 / Büchertisch, S. 13 / Altes und Neues, S. 19 / Münzfunde, S. 21

PHILIP GRIERSON

COINS MONÉTAIRES ET OFFICINES À L'ÉPOQUE DU BAS-EMPIRE [1].

I.

Dans le fascicule de novembre 1960 de la Gazette numismatique suisse (pp. 75-77) le docteur Bastien a publié deux *folles* de Dioclétien sortis de l'atelier de Lyon. Ils ont été frappés avec le même coin de droit, mais les revers portent des marques d'atelier différentes, A et B. L'auteur souligne qu'un tel phénomène est probablement fort rare et il tente d'en fournir une explication plausible. Il suppose que les coins étaient préparés dans un atelier central et de là distribués aux différentes officines où les pièces étaient effectivement frappées. Lorsqu'un coin était usé, mais non encore cassé ou rendu inutilisable, il était renvoyé à l'atelier central pour y être retouché et réparé. Ensuite il était de nouveau remis à l'une des officines. Comme les coins de droit ne portaient pas de marques d'officines, un coin ainsi réparé ne parvenait pas forcément à l'officine qui l'avait utilisé aupara-

[1] Je tiens à remercier Monsieur et Madame Pierre Strauss d'avoir accepté la tâche de traduire cet article en français.

Tolstoi = J. Tolstoi, *Monnaies byzantines* (St. Petersbourg, 1913–14)

Type A, revers Victoire

Coin d'av.	Lettre d'officine	Référence	
I	B	1. Coll. Whittemore (Fogg Museum, Cambridge, Mass.)	
	Z	1. Levis 1086 (Naville XI, 18. 6. 25).	
	I	1. Dumbarton Oaks	
II	B	1.* Coll. P. D. Whitting	même coin de rv.
		2. Bruxelles	
	Γ	1.* Coll. P. D. Whitting	même coin de rv.
		2. Padoue, Museo Bottacin	
	Z	1. Vienne	
	(?)	1. Rashleigh I. 177 (Glendining 14. 1. 53) = Sotheby, 9. 3. 36, n⁰. 295. (Lettre d'officine corrigée et illisible)	
III	S	1. Vienne (S corrigé de *Δ*)	
	Z	1. Vierordt II. 1020 (Schulman 17. 6. 24)	
IV	*Γ*	1.* Dumbarton Oaks, ex Grierson	
	I	1.* Hess-Leu 24. 3. 59, n⁰ 409 = Hall II, 2206 (Glendining 31. 11. 50) = Ratto 9. 12. 30, n⁰ 305	
V	*E*	1. La Haye	
		2. Tolstoi 90 (*E* corrigé de *Δ*)	
	H	1. Lockett VIII, 229 (Glendining 26. 5. 59) = Bement 1634 (Naville 25. 6. 24)	
		2. Tolstoi 92 (H corrigé peut-être de *Θ*)	
	Θ	1. Tolstoi 91	
VI	A	1.* Giorgi 1196 (Ratto 26. 1. 55) = Münzen und Medaillen A.G. XIII, 17. 6. 54, n⁰ 812	
	B	1.* American Numismatic Society	
	Θ	1.* British Museum	
	I	1.* Ratto 9. 12. 30, n⁰ 304 = Larizza II. 786 (Santamaria 18. 6. 28)	
VII	*I*	1. Athènes	même coin de rv.
		2. Münzhandlung Basel X, 15. 3. 38, n⁰ 828	
VIII	*Γ*	1. Montagu 1080 (Rollin et Feuardent, 20. 4. 96)	
		2. Tolstoi 89	

Type B, revers deux empereurs

V	Z	1. Coll. E. Leuthold	
VI	*Γ*	1.* Vienne	
IX	*Γ*	1. British Museum	
	Z	1. Evans 2022 (Ars Classica XVII, 3. 10. 34) = Bourgey 18. 12. 33, n⁰ 792. (Même coin de rev. que l'exemplaire Leuthold ci-dessus)	

* exemplaire reproduit *fig. 1/2*

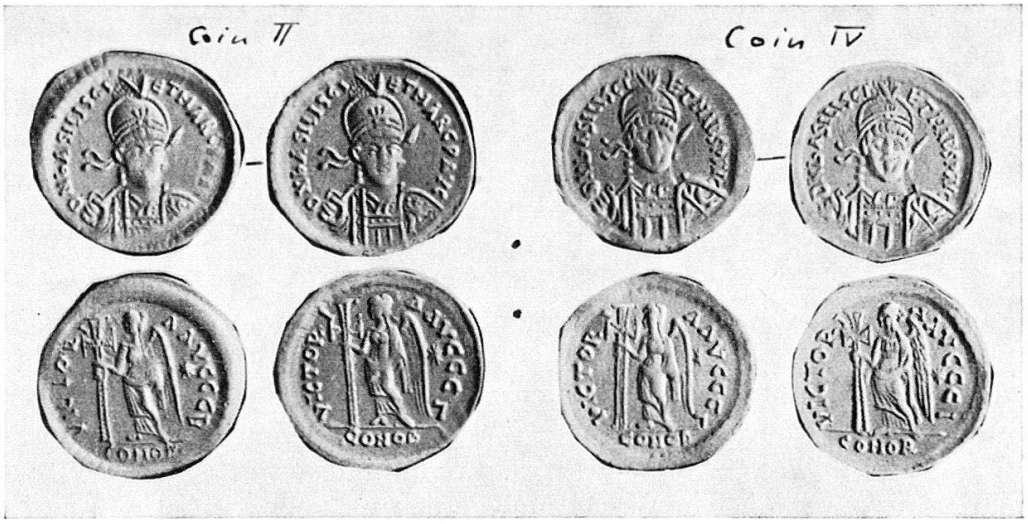

1

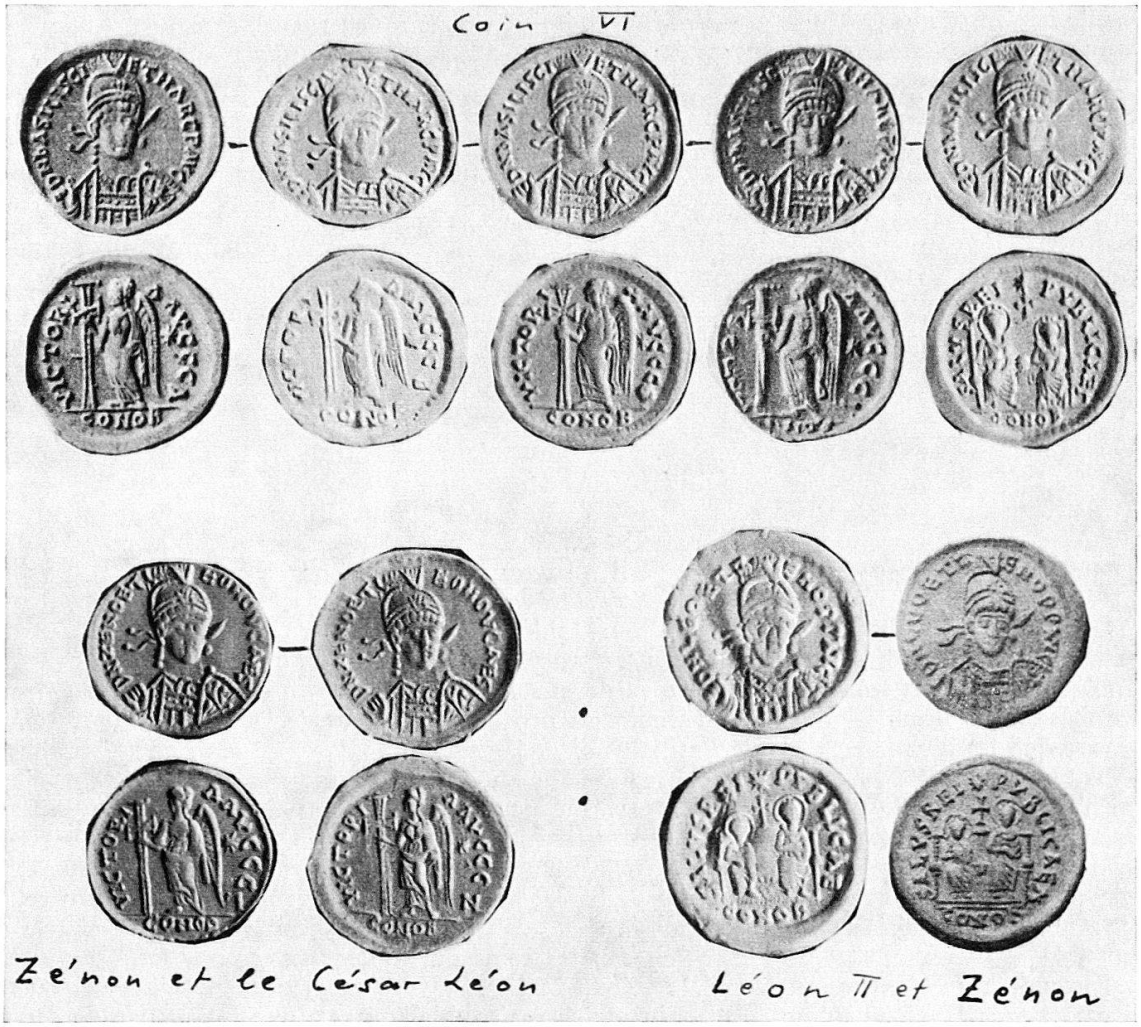

2

3 4

vant. Ce coin de droit, on le retrouvera employé avec des coins de revers des marques d'officines différentes.

L'article du docteur Bastien m'a rappelé qu'il y a dix ans, lors de la seconde vente Hall (Glendining, 16 nov. 50), j'ai noté un cas semblable : le no. 2206, un solidus de Basiliscus et Marcus (475-76) était frappé avec le même coin de droit qu'une pièce de ma collection bien que les revers respectifs avaient les lettres d'officines *I* et *Γ*. Le fait me parût suffisamment curieux pour m'inciter à noter les cas que je rencontrais. Je commençais ainsi l'étude des coins de *solidi* de Basiliscus et de Marcus dans l'espoir de découvrir si ce phénomène se produisait fréquemment ou non. D'habitude on classe ces monnaies par lettres d'officines qui se lisent facilement, alors que les coins de droit sont bien souvent très difficiles à distinguer les uns des autres. Il était facile d'imaginer qu'un phénomène, peut-être courant, n'avait pas été remarqué jusqu'à présent. En considérant un règne de courte durée comme celui de Basiliscus et de Marcus il serait possible de classer les coins de droit plus facilement que pour de longs règnes comme ceux de Zénon ou d'Anastase.

Les résultats de cette recherche furent quelque peu surprenants. Les 42 solidi dont j'ai obtenu soit les moulages soit les photos, étaient issus de 18 coins de droit, 9 ayant chacun servi pour une seule monnaie et 9 autres ayant servi pour plusieurs. Ces derniers furent le plus fréquemment combinés avec des revers ayant des lettres d'officine différentes. Rarement un coin de droit était combiné avec des coins de revers différents, mais ayant la même lettre d'officine. Lorsque la lettre d'officine était la même, les revers étaient en général de coins identiques. Aucun de ces phénomènes n'était de ceux auxquels il aurait fallu s'attendre si un coin de droit eût été utilisé pendant longtemps dans la même officine.

Ceci peut être aisément démontré sous forme de tableau [2]. Seules quelques-unes des pièces sont reproduites (fig. 1/2), mais elles suffisent à démontrer ce que nous venons de dire. L'examen des deux tableaux montre très clairement que des combinaisons de coins pareilles à celle examinée par le docteur Bastien, sont loin d'être rares dès que l'on commence à faire attention à elles.

Cela n'est pas seulement vrai pour le règne de Basiliscus et de Marcus. Des cinq exemplaires connus du solidus de Zeno et de Léon César (476) [3], quatre sont frappés avec le même coin de droit et avec deux coins de revers. Les exemplaires de Copenhague et de

[2] Trois monnaies ont été omises, soit que les illustrations obtenues, soit que l'état des pièces, ne permettaient pas d'identifier avec certitude les coins de revers.

[3] Un tremissis frappé avec un coin regravé a récemment permis à J. P. C. Kent de montrer que les monnaies à la légende DN ZENO ET LEO NOV CAES sont ou contemporaines ou postérieures aux monnaies de Basiliscus et de Marcus et il a soutenu que ce Zénon et ce Léon auraient été les plus jeunes fils de Basiliscus, ces fils ayant été élevés au rang de Césars (« Zeno and Leo, the most noble Caesars », Num. Chron., 1959, pp. 93–98). L'opinion traditionnelle, formulée par le baron Marchant, soutient que ce Zénon était l'empereur et que le César Léon était le fils d'Armatus qui aida Zénon à recouvrer son trône en 476. Il n'existe aucune source littéraire en faveur de l'une ou de l'autre thèse, mais il me semble que les arguments penchent en faveur de la vue traditionnelle. Rien ne prouve que les plus jeunes fils de Basiliscus aient jamais été nommés Césars ; nous ignorons jusqu'à leurs noms. Le fait qu'un nom ait été regravé sur un coin, suggère que ce coin était hors d'usage, ce qui n'aurait pas été le cas si les coins regravés avaient dû être utilisés durant le règne de Basiliscus. D'autre part nous savons que le fils d'Armatus fut élevé au rang de César et qu'il s'appelait Basiliscus. On peut supposer qu'un nom d'aussi mauvais augure ait été changé lors de son avènement, tout comme celui de Zénon avait été changé lorsqu'il fut pris en faveur. Comme nouveau nom celui de « Léon » aurait été choisi à propos et après la chute de Basiliscus il aurait été logique, si cela avait été possible, de regraver et d'utiliser à nouveau les coins qui avaient servi pour lui. De toute manière l'argument de Kent, selon lequel le Zénon et le Léon des monnaies dont il a été question, auraient été tous les deux Césars, est rendu moins vraisemblable parce que la légende de ces monnaies se termine par *CAES* et non par *CAESS*. Reconnaissons cependant que sur les monnaies de Léon II et de Zénon comme Augustes, on lit *AVG* et non *AVGG*.

[4] Provenant du trésor de Gernetto en 1818 (C. de Rosmini, *Dell'Istoria di Milano,* Milan, 1820, I. 149, fig. 2).

Paris proviennent de l'officine *Γ*, ceux de Milan (Brera) [4] et du British Museum [5] de l'officine *Z* (fig. 3). Le cinquième exemplaire, actuellement à l'Hermitage, et qui provient de la collection Tolstoi, est d'un autre coin de droit et d'un coin de revers différent, marqué par l'officine Z [6].

Dans le cas d'un autre règne très court, celui de Léon II et de Zénon (février à novembre 474), un solidus de l'officine Z dans la collection Whittemore, provient du même coin de droit qu'un autre de l'officine I (Münzhandlung Basel, liste 13, novembre 1938, n° 40 = *ibid.*, Vente publique n° 10, 15 janv. 38, n° 823). Quatre solidi des mêmes empereurs (fig. 4), issus d'un coin de droit identique, se trouvent combinés de la manière suivante :

même coin de droit	Sans lettre d'officine :	1.* Copenhague 2. Oxford, Ashmolean	coins de revers différents
	Lettre d'officine *Δ* :	1. Levis 1084 (Naville XI, 18. 6. 25) 2.* Dumbarton Oaks, ex Grierson, ex Rashleigh I, 173 (Glendining 14. 1. 53), ex liste Seaby, mars 1947, G. 431, ex Nordheim-Evans (Glendining 9, 3. 31), n° 402.	même coin de revers

On peut objecter que tous ces exemples sont pris parmi des règnes ephémères, lorsque les conditions du monnayage étaient peut-être anormales pour des raisons que nous ignorons. Cependant les règnes courts ne sont « courts » qu'en rétrospective ; les contemporains ne pouvaient pas savoir que ces règnes ne seraient pas aussi longs que ceux de n'importe quel autre empereur. Rien ne justifie que nous leur attribuions des caractéristiques inhabituelles. Si ces règnes nous ont fourni les exemples cités, c'est qu'il est plus aisé de trouver de coins identiques parmi les solidi émis au cours d'un règne bref.

Comment doit-on alors interpréter cet emploi de coins de droit identiques par des officines différentes ?

Le docteur Bastien a certainement raison en soutenant que ces coins n'étaient pas gravés dans les officines elles-mêmes, mais au contraire distribués à celles-ci par un atelier central. C'est la seule hypothèse qui permet d'expliquer de manière satisfaisante et le style uniforme des coins de droit et le fait que ces coins aient été employés avec des revers qui ont des lettres d'officines différentes. Le transfert des coins d'une officine à l'autre se serait donc, selon le dr. Bastien, produit accidentellement parce que l'on renvoyait périodiquement ces coins à l'atelier central pour y être réparés.

Ce point de vue rencontre cependant une sérieuse objection. Sur le coin I figurant sur le tableau I, on aperçoit trois petits défauts dans le champ en bas à droite. De même sur le coin IX il existe un défaut juste sous le deuxième S de BASILISCVS. On trouve les traces de moindres avaries sur quelques-uns des autres coins. Au moins quelques-unes de ces cassures auraient pu être réparées en regravant une petite partie de la surface du coin. Mais cela n'a pas été fait. Les défauts apparaissent sur toutes les monnaies quels que soient leurs revers. Ainsi il est évident que les coins de droit n'étaient pas réparés dans l'intervalle de leur passage d'une officine à l'autre. L'explication ne s'appliquera donc

[5] C'est l'exemplaire de la vente Hall (Glendining 16. 11. 50), n° 2203 = Ratto 9. 12. 30, n° 276 = Russian Nobleman (Sotheby 2. 6. 24), n° 134 = Montagu (Rollin et Feuardent, 20. 4. 96), n° 1076.

[6] Cette monnaie a bien embarrassé les savants, car sur la planche du catalogue de la vente Baxter (G. Sambon, Rome, 1887, n° 1946) qui reproduit cette pièce, le revers a été par erreur interchangé avec celui d'une monnaie de Romulus Augustulus (n° 1918). Elle fut achetée par William Boyne et, à la première vente Boyne (Sotheby, 21. 1. 96, n° 995), fut acquise par Tolstoi (Tolstoi, pl. 9, n° 5).

qu'à certains cas. Des lettres isolées sur les monnaies reproduites par le docteur Bastien semblent avoir été effectivement retouchées.

Il est également possible que les coins de revers aient été prêtés par une officine à une autre lorsque les circonstances l'exigeaient. Déjà en 1939, le baron Ulrich-Bansa a suggéré [7] que chaque officine devait fournir en numéraire soit une certaine province soit un groupe de provinces. Si tel avait été le cas, un brusque accroissement de la demande aurait obligé l'atelier à assigner temporairement d'autres officines à l'assister dans ce travail. On aurait fourni à ces officines les coins appropriés pour la région qui avait besoin de numéraire. Le résultat aurait été par exemple l'utilisation dans les officines A et B de coins portant la lettre *Γ* [8].

La difficulté d'une telle explication réside dans le fait que, dans les trouvailles de *solidi,* la répartition des lettres d'officine ne permet d'aucune façon de supposer que les produits de telle officine étaient distribués selon la géographie. Il a été démontré plus haut que l'emploi des mêmes coins par différentes officines était loin d'être un phénomène inhabituel. Ceci restera une objection valable, même si nous modifions l'hypothèse du baron Ulrich-Bansa, en supposant que chaque officine était censée suppléer aux besoins d'une section administrative et non d'une région de l'empire.

On est tenté d'abandonner complètement le point de vue selon lequel les lettres sur les monnaies désignent des officines. Ne seraient-elles pas simplement des marques de séquence ou des dates comme celles connues pour d'autres monnaies de l'antiquité ? Alors qu'une telle hypothèse expliquerait très bien l'utilisation d'un même coin de droit avec des revers portant des marques d'officine différentes, elle est incompatible avec d'autres caractéristiques des monnaies. Ces lettres ne peuvent être des dates parce que la série complète de A à I est connue même pour une période aussi courte que celle du règne conjoint de Justin 1er et de Justinien 1er qui dura seulement quatre mois.

Elles ne peuvent être des marques de séquence, puisqu'à l'occasion nous rencontrons le même coin de droit combiné avec deux coins de revers différents mais marqués de la même lettre. Par contre si elles avaient été des marques de séquence, on devrait s'attendre à ce que les lettres des coins de revers employés avec un même coin de droit, se suivent dans l'ordre numérique de plus près qu'elles ne le font en réalité. De toute manière il existe de bonnes preuves que les lettres en question désignent bien des officines. Sur certaines monnaies des 3e et 4e siècles on trouve les marques OFF*(icina)* P*(rima)* ou OFF*(icina)* S*(ecunda)* [9]. Mr. A. I. Dikigoropoulos a récemment publié des *folles* de Constans II (641-668) sur lesquels la lettre d'officine est précédée des lettres *ΟΦΑ*, probablement la transcription grecque (ὀφικκίνα) du terme latin [10]. Pour toutes ces raisons l'existence des officines doit être acceptée comme essentielle.

Cependant nous nous trompons peut-être en supposant que chaque officine sousentendait un groupe d'ouvriers travaillant dans le cadre de l'atelier comme une unité autonome. Il est fort possible que le contrôle impliqué par la présence d'une lettre d'officine, ait couvert l'émission des monnaies plutôt que leur frappe.

C'était l'émission qui était en dernier ressort la chose importante car c'était uniquement

[7] O .Ulrich-Bansa, « Monete d'oro del V e VI secolo rinvenute a Sebatum (S. Lorenzo di Pusteria)», *Notizie degli Scavi,* 1939, p. 159. J'ai moi-même attiré récemment l'attention sur la même possibilité à une époque plus tardive (« *Solidi* of Phocas and Heraclius : the Chronological Framework », *Num. Chron.,* 1959, p. 138).

[8] Cette suggestion m'a été faite par le baron Ulrich-Bansa lorsque j'ai discuté ce problème avec lui en 1951. Bien que je ne puisse partager son opinion, je voudrais exprimer ma gratitude pour l'aide généreuse qu'il m'a accordée pour réunir et interpréter le matériel.

[9] M. Bernhart, *Handbuch zur Münzkunde der römischen Kaiserzeit* (Halle, 1926), p. 333. *RIC* IX, pp. 38 ss., 63.

[10] 'A Byzantine Hoard from Kharcha, Cyprus', *Num. Chron.,* 1956, pp. 258-9.

après avoir été frappé que le poids de la monnaie était contrôlé [11]. En même temps on prenait peut-être des dispositions pour vérifier l'aloi d'une partie des monnaies devant être mises en circulation. La lettre d'officine aurait donc servi à désigner un *officinator* plutôt qu'une officine. Elle désignerait le fonctionnaire qui, à la fin de chaque journée de travail, aurait reçu toutes les monnaies marquées de la lettre qui lui était assignée et qui devait, sous sa responsabilité, s'assurer, avant qu'elles ne quittent l'atelier, que les pièces étaient frappées avec soin et qu'elles faisaient leur poids. Les ouvriers qui procédaient à la frappe auraient travaillé en commun. Par pur hasard tel coin de revers était attribué à tel monnayeur au début de la journée de travail et tel coin de droit était employé en même temps. Ceci est bien entendu une simple tentative d'explication et il y a peut-être des périodes dans l'histoire du monnayage romain durant lesquelles cette hypothèse n'est pas valable. Au moins elle expliquerait le couplage des coins de droit avec des coins de revers ayant des lettres d'officine différentes, phénomène qu'on peut difficilement concilier avec les idées admises sur l'organisation du monnayage du Bas Empire.

II.

Au sujet des lettres d'officines une autre question mérite un commentaire. Le docteur Bastien a soutenu avec raison que les coins monétaires étaient préparés dans une section centrale de la monnaie. Il me semble certain cependant qu'à l'origine ces coins étaient fabriqués sans aucune marque d'officine et que celle-ci n'était ajoutée qu'au moment de la mise en service du coin.

Cette conclusion résulte inévitablement d'un examen de la dimension et de la position de la lettre d'officine par rapport au reste de la légende. Les lettres composant la légende proprement dite sont bien faites et suivent très régulièrement le pourtour de la monnaie, ce qui prouve que le graveur a rectifié la position du coin en passant d'une lettre à l'autre. La lettre d'officine par contre est neuf fois sur dix ou plus petite ou plus grande que les autres lettres, ou bien se trouve maladroitement coincée dans un espace trop exigu pour la recevoir. Du reste elle se trouve normalement en dehors de l'alignement de la légende. Souvent elle est posée parallèlement à l'axe vertical de la monnaie, comme si le graveur avait simplement placé le coin droit devant lui en commençant son travail. Ces anomalies dans la dimension et l'emplacement de la lettre d'officine auraient eu peu de chance de se produire si cette lettre avait été gravée en même temps que les autres. A ces irrégularités s'ajoute le fait que de temps en temps la lettre d'officine est omise sur des monnaies où l'on s'attendrait à la rencontrer. Sur ces monnaies existe généralement un large espace vide entre la dernière lettre de la légende et la ligne d'exergue. La conclusion s'impose que le coin était préparé en premier lieu sans aucune lettre d'officine et que celle-ci n'était ajoutée que lorsque le coin était appelé à servir.

La modification des lettres d'officines est pourtant un phénomène franchement courant. Le docteur Bastien a noté que la lettre d'officine A sur un *follis* de Maximien, conservé à Copenhague, a été regravé à partir d'un B. Non moins que cinq parmi les *solidi* mentionnés sur les tableaux I et II ont subi des altérations semblables. J'en ai constaté de nombreux exemples sur les *solidi* des Ve, VIe et VIIe siècles. Que l'on ait pris le soin de les modifier, prouve que les marques d'officines jouaient un rôle effectif dans le fonctionnement de

[11] Que ce contrôle ait été réellement effectué, est prouvé par une surfrappe remarquable se trouvant dans la collection Leuthold. Un solidus de Focas, de poids normal (4, 44 g), porte les traces de deux frappes successives, d'abord avec un revers convenant aux pièces de l'étalon léger (marqué OBXX), ensuite avec un revers de type normal (marqué CONOB). De toute évidence l'erreur fut découverte au moment de la vérification du poids et la monnaie fut renvoyée pour être refrappée.

l'atelier monétaire et n'avaient pas simplement un caractère résiduel. Comment expliquer alors ces modifications ?

Je ne vois qu'une explication plausible, celle d'admettre que les différences dans le degré d'usure que subissait chaque coin, devaient bouleverser l'équilibre entre le nombre des coins en usage à un moment donné dans chaque officine. Afin de corriger la disproportion qui devait en résulter, quelques-uns des coins en surnombre auraient été regravés et pourvus d'une lettre d'officine différente. Peut-être aurait-il été plus simple d'ajouter une lettre d'officine sur un coin n'ayant pas déjà servi et de retenir le coin en surnombre jusqu'à ce qu'un coin neuf eut été requis portant précisément cette même lettre d'officine. Cependant pour des raisons de sécurité et à cause du danger toujours présent qu'un coin ne tombe entre de mauvaises mains et ne soit utilisé pour la contrefaçon, un atelier avait intérêt à maintenir le plus bas possible le nombre des coins monétaires prêts à l'usage.

Il est très possible qu'il existe d'autres explications. Cet article servira au mieux le but dans lequel il a été rédigé, s'il indique aux numismates qui s'occupent de la période en question, combien l'étude des combinaisons de coins est souhaitable dans l'espoir d'éclaircir les nombreux problèmes relatifs à l'organisation des ateliers monétaires romains à l'époque du Bas-Empire [12].

[12] Il convient de noter que la retaille partielle des coins monétaires peut jeter la lumière sur d'autres traits de l'activité d'un atelier monétaire en dehors de l'organisation des officines. Un solidus du début du règne d'Honorius, conservé à Dumbarton Oaks (ex Glendining, 25. 11. 53, n° 206), a été frappé avec un coin portant COMOB corrigé en TESOB. A Budapest se trouve un solidus d'Heraclius et d'Heraclius Constantin, de poids léger, dont le coin de revers a été corrigé : CONOB et la lettre d'officine *Γ* sont devenus OBXX et *Δ* (H. L. Adelson, *Light Weight Solidi and Byzantine Trade During the 6th and 7th Centuries,* New York, 1957, pl. X, n° 128).

DIETRICH SCHWARZ

DER GOLDMÜNZENFUND VON BEROMÜNSTER

Im Sommer 1958 ist bei Renovationsarbeiten in einem dem Stift Beromünster (Kanton Luzern) gehörenden Chorherrenhof in der Mauer zweier Räume des Erdgeschosses ein ansehnlicher Fund von Goldmünzen gemacht worden. Nachdem in der seit dem Fund verstrichenen Zeit verschiedene rechtliche und wissenschaftliche Fragen abgeklärt worden waren, konnte jetzt das Schweizerische Landesmuseum den gesamten Fundbestand von 325 Goldmünzen erwerben. Von Mitte September an wird er voraussichtlich im Landesmuseum ausgestellt werden können. Seine Bedeutung dürfte aber heute schon einen vorläufigen Hinweis rechtfertigen.

In der Schweiz werden verhältnismäßig selten Schatzfunde gehoben, und hie und da sind solche durch möglichst raschen Verkauf der darin enthaltenen kostbaren Stücke und durch Einschmelzen des Restes *vor* der wissenschaftlichen Bearbeitung vernichtet worden. Um so dankbarer ist man für die Fälle, in denen verständnisvolle Finder, Eigentümer und Behörden die Hand zur integralen Erhaltung geboten haben. So verfügen schweizerische Museen doch noch über einige Fundkomplexe von hervorragendem Rang, wie etwa den berühmten Fund von Ilanz, heute im Rätischen Museum in Chur (langobardische und karolingische Gold- und Silbermünzen des 8. Jahrhunderts), denjenigen von Vidy bei Lausanne, deponiert in der Waadtländer Kantonalbank (72 römische Aurei von schönster Erhaltung), oder denjenigen vom Haldengutareal in Winterthur im Winterthurer Münzkabinett (Brakteaten des 13. und 14. Jahrhunderts in großen Mengen). Münzfunde,